**1 er BOURSE AUX VETEMENTS/JOUETS de l’Association Entente des Pommiers du Ried à BISCHWIHR**

**Dimanche 27 Avril 2025**

**De 9h00 à 16h00**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Je soussigné(e):

Nom:................................................................................. Prénom:.......................................................................

Né(e) le : / / ....................................... A:.................................................................................

Demeurant:........................................................................................................................................................................

Code postal:...................................................................... Commune:...................................................................

Adresse Mail:................................................................... N°portable:.................................................................

Titulaire de la pièce d'identité-Nature:.......................... N°:................................................................................

Indication de l'autorité qui l'a délivrée:.............................................................................................................................

Exposant à la Bourse aux Vêtements/Jouets se déroulant le Dimanche 27 Avril à Bischwihr déclare sur l'honneur :

* Ne pas être commerçant(e).
* Ne vendre que des objets personnels ou usagés.
* Ne participer qu'à titre exceptionnel à ce type de manifestation.
* Ne pas vendre d’alimentation, de boissons (réservées à l'Association Entente des pommier du ried )

## Et m'engage à laisser l'emplacement que je vais occuper dans le même état qu'il était à mon arrivée.

Je suis informé(e)qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre.

* + Dimanche 27 Avril 2025 Nombre de tables :........................

Fait à :................................................................................ Le : / / Signature:......................

Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'Association de entente des pommier du ried Ci-joint, la somme de : euros

Inscription à renvoyer pour le 20 Avril 2025 au plus tard à :

##

## OIP (1).jpg

Stephane Stocker

16 Rue des Pâquerettes

68320 Bischwihr

06.23.86.18.70

Mail : bourseauxvetementsepr@gmail.com

Yolande Ritter

8 Rue des Pâquerettes

68320 Bischwihr

06.89.38.18.93

***Suivant la législation en vigueur , joindre impérativement une copie recto-verso de la carte d'identité au bulletin d'inscription***

# REGLEMENT

La Bourse aux Vêtements est ouverte à tous, à condition de renvoyer le bulletin d'inscription correctement complété accompagné d’une photocopie recto/verso de votre carte d’identité et du règlement en chèque ou en espèces.

* Toute déclaration frauduleuse sera sanctionnée
* Les stands de boissons et de denrées alimentaires à consommer sur place sont exclus, car réservés à l'Association entente des pommiers du ried de Bischwihr.
* La vente d'armes blanches ou à percussion est strictement interdite.
* Les listes seront clauses le 20 avril et déposer en mairie.

# EMPLACEMENTS

* 10 euros la table (1,20 m sur 0,80 m) attribuée de façon définitive

- L'emplacement inclut 1 table , 2 chaises , 1 place de 2m / 1,50 m et votre portique pour les articles encombrants ( jouets , poussettes ,… ) nous mettons une estrade rehausser pour les mettre en valeur sur le devant de la salle .

* Chaque exposant est prié de laisser son emplacement dans le même état qu’a l’arrivé.
* Une Petite restauration sera à votre disposition sur place tenu par l’association.

# HORAIRESD'OUVERTURE

* La bourse sera ouverte de 8h00 à 9h00 pour la préparation des stands.
* La bourse aux vêtements / jouets sera ouverte aux visiteurs à partir de 9heures et jusqu'à 16 heures

Ce règlement a été déposé à la Mairie de Bischwihr et en cas de non respect, l'Association entente des pommiers du Ried est seule juge et peut même procéder à l'exclusion. Elle peut également faire appel aux autorités locales si besoin est.

**PLAN**

